



Traité Kilaïm

Michna 2 - Chapitre 7

המבריך שלוש גפניים, ועקריהם נראים,
רבו אליעזר ברבי צדוק אומר:
אם יש בינויהם מארבע עמותות ועד שמונה, ברוי אלו מצטראפות;
ואם לאו, אין מצטראפות.
גפן שיבשה, אסורה ואיינה מקדשת.

רבו מאיר אומר:
אף צמר גפן, אסורה ואיינה מקדש.
רבו אליעזר ברבי צדוק אומר משמו:
אף על גבי הגרן, אסורה ואיינה מקדש:

Celui qui a marcotté trois [branches de] vignes en rendant leurs racines visibles, Rabbi El'azar bar Tsadok dit : S'il y a de quatre à huit coudées entre [chaque pieds de vigne], elles (les trois excroissances) s'associeront [aux trois pieds de vigne dont elles sont issues pour former un vignoble], mais sinon, elles ne s'associent pas. Une vigne qui s'est desséchée interdit [de semer à côté] mais ne rend pas interdit [ce qui a été semé à côté]. Rabbi Méir dit : De même, le tsemer guefen (le cotonnier), il est interdit [de semer à côté] (le tsemer guefen ressemble à la vigne), mais ne rend pas interdit [ce qui a été semé à côté]. Rabbi El'azar bar Tsadok dit en son nom : Au-dessus de la vigne aussi il est interdit [de semer] mais ça ne rend pas interdit [ce qui a été semé au-dessus].

Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.



Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions